

Bernard Jomier annonce des Etats généraux Parisiens de la PMI et de la naissance

Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris, a annoncé mercredi le lancement des états généraux de la PMI et de la naissance lors d'une visite au Centre de Protection maternelle et infantile (PMI) Claude Decaen (12e).

« Nous allons mener une concertation approfondie tout au long de l'année 2015, année durant laquelle nous célèbrerons les 70 ans de la création de la PMI », a annoncé mercredi Bernard Jomier, adjoint à la Maire en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP, lors d'un dialogue avec les personnels du Centre de Protection maternelle et infantile (PMI) Claude Decaen, dans le 12e arrondissement.

La protection maternelle et infantile est un service de prévention et de promotion de la santé à destination des mères et des jeunes enfants créé en 1945 pour lutter contre la mortalité infantile alors très forte. Aujourd'hui la PMI est un appui reconnu par les familles et un outil de réduction des inégalités sociales de santé.

Les Etats généraux lancés aujourd'hui « visent à conforter les centres parisiens de PMI dans leurs actions de prévention, d'accompagnement de la grossesse et de la naissance et pour l'accès aux soins des enfants et des jeunes dans la capitale. C'est une démarche de démocratie sanitaire qui associe personnels, professionnels des secteurs de la santé, acteurs du champ de la santé, familles usagères des PMI », a détaillé l'adjoint.

Ils seront co-pilotés par un ensemble de professionnels, d'usagers et de représentants d'associations, parmi lesquels Mme Christiane Basset, auteure d'un avis reconnu du Conseil économique, social et environnemental, sur les PMI.

Les objectifs de la démarche sont :

- d'améliorer l'offre de services de la PMI, pour toutes les familles et tout particulièrement à destination des plus en difficulté ;
- de renforcer l'efficacité des liens avec les professionnels de l'AP-HP, ASE, CAMPS, LEAP, médecins de ville... et améliorer la lisibilité des actions ;

de développer l'accessibilité aux soins, cerner l'efficience du service de PMI, sa place

et son évolution dans l'offre de santé sur les territoires parisiens ;

- de construire des parcours de santé pour la mère et l'enfant autour de la naissance,

et pour les jeunes autour de la sexualité ;

- d'enrichir la réflexion des professionnels de PMI pour définir les évolutions

nécessaires de leur travail et leurs priorités, et conforter le sens de leurs interventions

grâce aux échanges avec les usagers et les partenaires.

5 ateliers réuniront des personnalités qualifiées autour de trois axes :

le parcours de santé autour de la naissance (conditions d'un suivi de proximité et de

qualité des femmes enceintes / Parcours de santé des jeunes enfants) ;

- le parcours de santé des jeunes ;

- la PMI dans le territoire (indicateurs et partenariats)

Les travaux des ateliers débuteront dès janvier, avec une première restitution le 31 mars, au cours d'un débat participatif avec tous les partenaires concernés. Ils aboutiront d'ici la fin du mois

de juin à des fiches actions et recommandations soumises au débat public. Une grande journée de présentation des recommandations issues des Etats généraux sera organisée début

novembre, à l'occasion de l'anniversaire des 70 ans de la PMI.

Contact presse: Quitterie Lemasson / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61